Procès-verbal
Conseil d'établissement no 4 (année 2019-2020) de l'école Boucher-De La Bruère
tenu dans la classe de 6e année
Le lundi 20 janvier 2020

Membres présents:
Dino Spassatempo (directeur)
Benoît Richer (membre-parent, président du CÉ)
Chantal Desharnais (membre-parent)
Catherine Laurin (membre-parent)
Marie-Hélène Mandeville (membre-parent)
Fanny Rheault-Tardif (enseignante)
Caroline Sauvageau (enseignante)
Linda Tremblay (enseignante)
Christine Villiard (membre-parent)

Membres absents :
Emanuelle Duchesne (membre-parent substitut)

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté. Il est 18h33.

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire pour la rencontre

Catherine Laurin se propose comme secrétaire.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour sans modification est proposée par Christine Villiard et appuyée par Linda Tremblay.

4. Adoption du procès-verbal du 25 octobre 2019

Aucune correction de français n'est apportée. Par ailleurs, **un suivi est fait sur les points suivants :**

- Rappel d'**acheter dès que possible 2 chaudrons et 2 brûleurs** pour les événements organisés à l'école (fête de début d'année et BBQ, entre autres).
- **Inclusion des parents au CÉ**: il est convenu d'inviter les parents de l'école à participer au CÉ s'ils le désirent lors d'un envoi de l'ordre du jour par courriel (par le directeur). Dans le cas où des parents souhaitent y participer, il leur sera demandé de communiquer d'avance le point dont ils souhaitent discuter. Dans l'éventualité où un tel point aurait déjà été abordé au cours d'un précédent CÉ, le parent sera invité à consulter le procès-verbal du dit CÉ et de revenir vers les membres du CÉ si nécessaire. Tous les procès-verbaux des réunions doivent être disponibles sur le site de l'école.
- **Campagne de financement « Chocolats Lulu »** (à tenir en février pour une réception des produits avant Pâques) : Marie-Hélène Mandeville fera un suivi auprès de l'entreprise.

- **Aide aux leçons :** Le directeur a écrit une lettre de sollicitation pour une aide financière à la hauteur de 8000$ en vue d'obtenir les ressources nécessaires pour le service d'aide aux leçons (personnel qualifié). Cette lettre doit être envoyée aux entreprises du quartier comme la Caisse Populaire, Uniprix, IGA, etc. Fanny Rheault-Tardif a fait des recherches auprès d'autres écoles ou organismes. Elle mentionne que fréquemment, le service d'aide aux leçons est affilié avec des organismes communautaires. Selon elle, le ministère offre des subventions pour l'achat du matériel nécessaire, mais non pour les salaires des experts.
- **Grand défi Pierre Lavoie**: Le directeur précise que la balance à recevoir est de 1100$.
- **L'école et les Arts** : Une mesure du Ministère de l'Éducation allouée à l'école (6814$) permet de couvrir l'ensemble des coûts pour ces sorties culturelles. Un montant de 3529,50$ a été récolté auprès des parents, provenant de contributions volontaires demandées pour ces sorties culturelles en début d'année. Il est proposé d'utiliser ce montant pour payer l'activité de fin d'année et éviter ainsi de solliciter à nouveau une contribution de la part des parents.
- **Contributions volontaires demandées aux parents en début d'année**: Reste un 862,50$ à recevoir.
- **Campagne de financement « La Palette des Saveurs** : Pour remplacer la campagne « Recettes den pot », il a été proposé lors du dernier CÉ d'aller de l'avant avec une campagne de financement autour des produits de l'érable et ce, pour l'automne 2020. Il avait également été proposé d'organiser une **dégustation des produits à l'école au printemps 2020**. Cette activité aura lieu le 20 mars 2020. Benoît Richer propose de créer un sous-comité qui organisera cette activité. Linda Tremblay et Catherine Laurin se proposent pour se joindre à lui. Une réunion aura lieu le 3 février prochain.

L'adoption du procès-verbal du 21 janvier 2020 est proposée par Chantal Desharnais et appuyée par Marie-Hélène Mandeville.

5. Mot du public

Aucun

6. Mot du président

Pour information

6.1. Démarche conférence David St-Jacques, astronaute : Benoît Richer a fait une relance, toujours en attente.

6.2. Soirée Planète Jeux : L'équipe de Planète Jeux accepte de reconduire l'activité, mais seulement dans notre école. Il est proposé que l'activité ait lieu en mai prochain. Benoit Richer communiquera avec le magasin pour l'organisation de cette soirée.

Pour approbation ou adoption

6.3. Amélioration de la salle du personnel : Le directeur ainsi que l'équipe école souhaiteraient améliorer la salle du personnel pour pouvoir entre autres l'utiliser comme salle de réunion et améliorer le mobilier désuet. Monsieur Spassatempo présente un plan dessiné par une décoratrice où il est proposé de remplacer le mobilier (tables, chaises, réfrigérateur) ainsi que de rénover les structures en place (remplacer les armoires et le comptoir, repeindre les murs). Les coûts de rénovation se situeraient entre 8000 et 10000$ (sans compter l'achat de mobilier). Selon le directeur, ces rénovations permettraient d'augmenter le taux de rétention des professeurs dans l'école. En contrepartie, certains membres partagent leur malaise à ce que les fonds ramassés lors des campagnes de financement pour les élèves soient investis pour le personnel de l'école sans préavis. Benoît Richer propose de demander à son employeur (gouvernement fédéral) de donner du mobilier (« disposition via le bien de la Couronne »). Il propose également de répartir les travaux pour diviser les coûts. La décision de débloquer de tels montants sera réévaluée au cours du prochain CÉ le 24 février.

7. Mot de la direction

Pour information

7.1. Club des petits déjeuners : Le directeur partage son doute quant à la faisabilité du projet actuel: aucun parent bénévole n'est prêt à s'engager au quotidien et en plus, seulement 20% des enfants semblent avoir besoin du service. Il propose que le projet soit mis sur la glace, le temps qu'il réalise un sondage auprès des parents sur la nécessité d'un tel service à l'école.
7.2. Campagne de financement Bôsapin : profit : 242,47$
7.3. Campagne de financement Recettes en pot : profit : 2410,30$ (2/3 des ventes en ligne)
7.4 Semaine des enseignant.e.s. aura lieu du 3 au 7 février.

Pour approbation ou adoption

7.5. Reddition de compte pour le CÉ (mesures dédiées et protégées) : Monsieur Spassatempo présente les différentes mesures (sommes reçues, pour un total d'environ 145 000$). Concernant le montant accordé pour l'aide aux parents (1344$), le comité constate la faible popularité des conférences offertes aux parents de notre école. Benoît Richer propose ainsi de réserver cette somme pour l'aide aux leçons. Adopté à l'unanimité.
7**.6. Activités ou budget financées par le CÉ** : Les informations seront mises dans le mot des enseignants. Adopté à l'unanimité.
7.7. Photos scolaires : Étant donné la lourdeur du processus actuel de prise de photos, les enseignants souhaiteraient pouvoir simplifier la démarche. Il est décidé de changer

de compagnie pour l'an prochain. Le Studio « La Pomme verte » est voté à l'unanimité. Il est suggéré que la compagnie utilise une photo de la façade de l'école pour personnaliser les photos.
7.8. Modification régie interne : Monsieur Spassatempo suggère un vote par courriel. Christine Villiard propose, Marie-Hélène seconde.

8. Mot de la représentante des enseignant(e)s

8.1 Linda Tremblay présente la **sortie de fin d'année**, qui aura lieu à la Colonie des Grèves de Contre-Cœur. La balance du montant des contributions volontaires sera assumée par les campagnes de financement pour défrayer le coût de cette sortie. Ce montant sera confirmé lors d'un prochain CÉ.
8.2. Madame Tremblay sollicite un montant de 600$ pour couvrir les frais associés à la **fête des finissants** (chandails, diplômes, grignotines, etc.)
8.3. Budget alloué pour la **fête de fin d'année** à l'école: 1500$.
Catherine Laurin propose l'acceptation de ces propositions, secondée par Marie-Hélène Mandeville.
Nous calculons le montant restant des campagnes de financement après dépenses pour ces sorties : environ 9900$.

9. Mot du représentant de la Fondation

9.1. Suivi des démarches du projet d'embellissement de la cour d'école : Benoît Richer présente l'affiche qui sera installée à l'extérieur sur la clôture de la cour montrant un plan des travaux d'embellissement. Nous proposons qu'il y ait dévoilement officiel avec tous les élèves de l'école (idéalement à la rentrée après le dîner) où seront également invités les membres du comité de la Fondation de l'école ainsi que la présidente de la Commission scolaire (madame Catherine Harel-Bourdon), de même qu'un journaliste du journal le Flambleau. Un représentant du Port ?

10. Mot du représentant au comité de parents – région Est (Christine Villiard)

- Christine Villiard n'a pas pu assister à la dernière réunion du comité.

11. Varia

11.1. Programme d'anglais enrichi : Le directeur vérifiera avec sa directrice d'unité la faisabilité d'un tel projet à notre école (implique 3 classes du même niveau).
11.2. Journal web de l'école : Y inclure le mot du président et de la Fondation.

12. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 21h19.